



Recherché par la police fuite vers l'u.e ou autre

Par **Fugi75**, le **15/03/2008** à **19:07**

Bonjour à vous,

J'ai besoin d'éclaircissement, sur un point précis et sur les mandats...

Lorsque on est en "cavale" depuis quelques jours, admettons pour trafic de stupéfiant (une mince affaire), est-il possible de se rendre dans un autre pays de l'U.E. les fichiers sont-ils en commun? Par avion par exemple?

Et pour un autre pays du style lointain comme le Mexique, ou la Thaïlande, est-il possible de rentré sur ce territoire sans être inquiété??

Car mon collègue me certifie que cela est possible, alors que je pense le contraire.. (Sinon à quoi serviré la police aux frontières?).

Et c'est uniquement les avions qui sont controlé dans ce cas précis? Admettons que cette personne sorte de l'espace sheingen, par la route, le pays dans lequel il se rend peut-il voir un mandat d'arret ou autre?

Merci pour d'avance pour vos éclaircissements.

Par **Fugi75**, le **15/03/2008** à **19:12**

Et pour plus de précision, admettons cette personne s'enfuit dans un AUTRE pays de l'u.e. par exemple la pologne, et il prend l'avion pour un pays du style mexique, ou thaïlande, il peut se faire avoir ou pas?

Par **Fugi75**, le **15/03/2008** à **20:34**

Pouvez vous répondre à cette question?

Par **Fugi75**, le **16/03/2008** à **00:26**

svp?....